

COMMUNE DE SAINT GERMAIN AU MONT D'OR
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL N ° 2025-09

L'an deux mille vingt-cinq, le 7 avril à vingt heures, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance, en Mairie, sous la présidence de Madame la Maire, Béatrice DELORME.
 Le quorum était atteint.

Date de convocation : 03 avril 2025

Nombre de conseillers :

En exercice : 23

Présents : 19

Votants : 23

Etaient présents :

Mme Béatrice DELORME, Mme Sophie PELLIS, M. Philippe PERARDEL, Mme Christel BOUSSARD, M. François DANCOURT, Mme Valérie PERARDEL, Mme Sophie PICHON, M. Alexandre JOET, Mme Dominique GALLEY, M. Joris RENAUD, M. Gérard BERTIN, Mme Stéphanie FAURE, Mme Annette COURTEIX, M. Jean-Michel BINET, M. Philippe POLOME, M. Olivier PERROT, M. Renaud GEORGE, Mme Blandine BROCARD, M. Paul DIDIER.

Ont donné pouvoir : Mme Anne-Françoise GIBERT à M. F. DANCOURT, M. Thomas TEILLON à Mme B. DELORME, Mme Audrey GENNESSON à Mme S. PELLIS, M. Philippe BIGOT à M. R. GEORGE.

Secrétaire de séance : Mme Sophie PELLIS

2025-09) ADOPTION DU COMPTE DE GESTION 2024

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU la nomenclature M57 ;

CONSIDERANT que l'exécution des dépenses et des recettes relatives à l'exercice 2024 a été réalisée par le comptable public, responsable du Service de Gestion Comptable de Caluire et que le Compte de Gestion (cf. annexe) établi par ce dernier est conforme au Compte Administratif de la commune ;

CONSIDERANT que le Compte de Gestion du comptable public est un document de synthèse qui rassemble tous les comptes mouvementés au cours de l'exercice ;

CONSIDERANT que le Compte de Gestion doit être transmis au Maire avant le 1^{er} juin qui suit la clôture de l'exercice auquel il se rapporte et qu'il est ensuite soumis au vote du Conseil Municipal qui arrête les comptes ;

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal à la majorité décide :

- **D'APPROUVER** le compte de gestion de la Trésorerie résumé ci-après :

➤ **FONCTIONNEMENT**

2023			2024			
Résultat de clôture 2023 (cumulé)	Part affectée au 1068	Excédent de fonctionnement reporté au 002	Recettes 2024	Dépenses 2024	Résultat exercice 2024	Résultat de clôture 2024
(1)	(2)	(3) = (1)-(2)	(4)	(5)	(6) = (4) – (5)	(7) = (3) + (6)
1 480 899,88 €	900 000,00 €	580 899,88 €	3 344 195,07 €	2 775 653,19 €	568 541,88 €	1 149 441,76 €

➤ **INVESTISSEMENT**

2023	2024			
Résultat de clôture 2023 (cumulé)	Recettes 2024	Dépenses 2024	Résultat exercice 2024	Résultat de clôture 2024 (cumulé)
(1)	(2)	(3)	(4) = (2)-(3)	(5) = (1)+(4)
296 255,10 €	1 016 549,85 €	1 065 138,98 €	- 48 589,13 €	247 665,97 €

VOTES :

Pour : 18

Contre : 0

Abstention : 5 (M. GEORGE et son pouvoir, M. PERROT, M. DIDIER, Mme BROCARD)

La secrétaire de séance,
Sophie PELLIS



POUR EXTRAIT CONFORME,
La Maire,
Béatrice DELOPME

